

VILLE DE MÉTIS-SUR-MER PROVINCE DE QUÉBEC

SESSION ORDINAIRE POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER TENUE LE 3 MAI 2021

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue en téléconférence le lundi 3 mai 2021.

Étaient présents en téléconférence Mme la présidente June Smith, M. le Conseiller Christopher Astle et Mme la Conseillère Rita D. Turriff, ainsi que Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION # 21-05-17 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 18 h 30.

RÉSOLUTION # 21-05-18 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. le Conseiller Christopher Astle et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2021.
4. Comptes à payer.
5. Varia ouverts :
 - 5.1. Règlement # 21-151 modifiant le règlement 16-99 concernant les animaux sur le territoire de Métis-sur-Mer;
 - 5.2. Promesse d'achat à Place des Marronniers;
 - 5.3. Adopter le protocole d'entente pour services intermunicipaux;
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Lundi 7 juin 2021, 18 h 30, au bureau municipal.
8. Levée de l'assemblée.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION # 21-05-19 **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE** **L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 12 AVRIL 2021**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 12 avril 2021 soit approuvé tel que soumis.

4. COMPTES A PAYER

Il n'y a aucun compte à payer.

5. VARIA OUVERT

5.1 Règlement # 21-151 modifiant le règlement 16-99 concernant les animaux sur le territoire de Métis-sur-Mer.

Le conseil veut adopter à une séance ultérieure le règlement # 21-151 modifiant le règlement 16-99 concernant les animaux sur le territoire de Métis-sur-Mer. Cette modification a pour objectif de permettre aux citoyens d'avoir des poules à leur résidence. Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Ville ainsi qu'au bureau municipal.

5.2 Promesse d'achat à Place des Marronniers.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Métis-sur-Mer en juin 2020, par la résolution 20-06-90, a donné un contrat de courtage à Mme Geneviève Côté pour la vente du terrain Place des Marronniers (immeuble) au prix de 124 900 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur M. Martin Michaud a signé une promesse d'achat pour l'immeuble au prix de 125 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de l'acheteur est de développer un quartier résidentiel.

POUR CES MOTIFS,

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'accepter la promesse d'achat de M. Martin Michaud et nomme le directeur de la municipalité afin de signer la promesse d'achat ainsi que tous documents ultérieurs afin de conclure la vente de Place des Marronniers.

5.3 Adopter le protocole d'entente pour services intermunicipaux.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'adopter le nouveau protocole d'entente pour l'entraide intermunicipaux lors d'un incendie et autorise Mme la mairesse ainsi que le directeur général à signer le protocole d'entente

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question écrite reçue des citoyens par courriel, par la poste ou au bureau.

7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance est le lundi 7 juin 2021, à 18h30 à la salle du conseil ou en téléconférence.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 21-05-20
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Rita D. Turriff propose que la séance soit levée à 18h35.

Approuvé lors de la session tenue :

June Smith, présidente

Stéphane Marcheterre,
Directeur général et secrétaire-trésorier